

Communiqué de presse

Zurich, le 21 septembre 2021

La Confédération doit fixer un scénario de sortie de crise

Lors de la conférence des présidents de GastroSuisse de ce jour à Berne, l'association a pris position sur la situation actuelle en lien avec le coronavirus. Elle soutient les établissements dans la mise en œuvre de l'obligation de certificat. L'association demande toutefois que la baisse prévisible supplémentaire du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie-restauration soit indemnisée. La conférence des présidents exige par ailleurs que la Confédération définisse immédiatement un scénario de sortie de crise du coronavirus.

Les présidents des 26 associations cantonales de GastroSuisse ont discuté aujourd'hui au Kursaal de Berne de la situation concernant l'obligation de certificat dans l'hôtellerie-restauration à l'occasion de leur conférence ordinaire des présidents. La situation varie fortement d'une région à l'autre. Les établissements dans les régions urbaines sont parfois moins touchés par les mesures que ceux à la campagne. «Beaucoup d'établissements ont constaté une baisse brutale du chiffre d'affaires au cours des premiers jours déjà», explique Casimir Platzer, président de GastroSuisse. «Nous recevons des messages de membres consternés tous les jours», confirme-t-il.

Après un débat bref, la conférence des présidents a toutefois adopté une position claire: «Il faut verser des indemnités supplémentaires pour la nouvelle baisse du chiffre d'affaires», défend Massimo Suter, vice-président de GastroSuisse. Les plafonds doivent à cet égard être supprimés. La conférence s'est accordée sur le fait que la Confédération doit définir un scénario de sortie de crise. «Notre branche nécessite une sécurité de planification et nous devons à nouveau retrouver la normalité», argumente Gilles Meystre, membre du comité de GastroSuisse.

La conférence des présidents a ainsi adopté une [prise de position](#), dans laquelle il formule d'autres demandes au gouvernement. La conférence des présidents exige notamment le maintien de la procédure simplifiée et du décompte sommaire pour l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail. De même, la collecte des coordonnées de contact dans les clubs et discothèques est devenue obsolète et doit être supprimée. GastroSuisse demande aussi la poursuite des tests gratuits.

Contact

Casimir Platzer, président de GastroSuisse
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch



GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.